

Le 19 mai 2018

GRÈVE FONCTION PUBLIQUE DU 22 MAI : LES ICNA PLEINEMENT CONCERNÉS



L'UNSA-ICNA est un syndicat indépendant et apolitique. Le principe statutaire de l'autonomie dans l'UNSA garantit aux syndicats affiliés une liberté de choix.

Si l'UNSA-ICNA, et les 4 syndicats de l'UNSA Aviation Civile, ont choisi d'appeler les agents de la DGAC à prendre part à la journée de mobilisation du 22 mai prochain, **c'est parce que nous sommes pleinement concernés par les revendications portées.**

LES RECRUTEMENTS 2019

La revendication de mise en adéquation des effectifs de fonctionnaires avec les missions du service public, portée par l'intersyndicale, prend tout son sens à la DGAC.

Le trafic auquel nous devons faire face depuis l'été 2016 dépasse très largement toutes les estimations utilisées dans le protocole par l'administration pour chiffrer les besoins en effectifs de l'année 2019.

En outre, les retards dans les programmes techniques vont nécessiter plus d'électroniciens que l'administration envisageait, et leur pyramide des âges est très défavorable.

L'administration a souhaité un protocole sur 4 ans, pour s'aligner avec la période de référence RP2. Avec tant d'erreurs dans les hypothèses de calcul, elle doit réagir sans attendre et corriger la trajectoire des effectifs, dès les recrutements 2019.

Pour les ICNA, les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2 ans dans les GT Effectifs et GS32H sont bien la preuve des erreurs d'appréciation de l'administration et des signataires des 2 derniers protocoles, qui actaient des baisses importantes. Quant aux objectifs de performance et les besoins des compagnies aériennes annoncés dans les Assises du Transport Aérien, réclamant unanimement plus de capacité, ils démontrent qu'un simple « arrêt de la baisse » ne s'avère pas suffisant pour l'année 2019.

LES COMPÉTENCES DES CAP

Les Commissions Administratives Paritaires sont consultées **sur toute question d'ordre individuel, relative à la carrière des fonctionnaires.** Mutations bien sûr, mais aussi avancement, demandes de détachement, disponibilités, dossiers sociaux, traitement des échecs de qualification, des conseils de discipline, des litiges éventuels lorsqu'elles sont saisies par un agent...

Choix des candidats mutés, des postes d'encadrement, des avancements... Voulez-vous donner carte blanche à l'administration et exclure les syndicats ?

Concentrer le rôle des CAP sur les décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents (litiges et discipline), voilà à quoi le projet de réforme de la Fonction publique veut réduire les CAP. L'examen des candidatures est, selon le gouvernement, « un facteur de ralentissement des processus de mobilité » (SIC)...

LA DISPARITION DES CHSCT

Après la fusion des instances de dialogue social dans le privé, le gouvernement veut s'attaquer aux instances de consultation de la fonction publique, et **annonce vouloir supprimer les CHSCT au profit d'une fusion avec les CT.**

Et pour cause,

- organisation du travail (charge, rythme, pénibilité),
 - environnement de travail,
 - aménagement des postes de travail,
 - construction, aménagement et entretien des locaux,
 - durée, horaires, aménagement du temps de travail,
 - technologies et incidences sur les conditions de travail,
- avec une compétence consultative sur tous ces sujets, et le pouvoir de réaliser des enquêtes ou visites d'inspection, **le CHSCT est une instance qui pourrait bien gêner dans les mois à venir tant les conditions de travail sont dégradées.**

Les enquêtes Qualité de Vie Au Travail, là où elles ont été réalisées, montrent des services en souffrance.

LE DÉGEL DU POINT D'INDICE

Même si les protocoles permettent souvent des revalorisations de nos primes, la DGAC ayant une très grande autonomie sur notre régime indemnitaire, celles-ci ne peuvent suppléer l'absence de revalorisations statutaires (point d'indice, traitement de base).

Gel du point d'indice, suppression de l'indemnité exceptionnelle IECSG, hausse des cotisations retraite, hausse de la CSG, instauration du jour de carence...

L'accompagnement social des efforts de productivité et des réorganisations des protocoles ne fait pas oublier que les ICNA sont complètement touchés par ces mesures, impactant directement le pouvoir d'achat.

LA QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

Un management autoritaire qui impose plutôt que concerte, des directions sous pression dépassées par une explosion du trafic non anticipée, des engagements protocolaires mis à mal... **Les personnels devraient plutôt être soutenus dans leurs efforts de productivité.**

Un management moderne et approprié privilégierait la concertation et le compromis.

C'est une autre voie que choisissent plusieurs services, celle d'un management désuet autoritaire qui tente de s'imposer dans le conflit. **L'UNSA-ICNA ne peut que le déplorer et appelle à plus de sagesse.**

POUR RÉÉVALUER LES CHIFFRES DES RECRUTEMENTS 2019 POUR PRÉSERVER LA MOBILITÉ ET LA COMPÉTENCE DES CAP POUR REFUSER LA DISPARITION DES CHSCT POUR EXIGER LA FIN DU GEL DU POINT D'INDICE ET UN RATTRAPAGE POUR RENOUER AVEC LE DIALOGUE SOCIAL



Retrouvez le préavis de grève de l'UNSA Aviation Civile



EN GRÈVE LE 22 MAI 2018

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr